

**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**  
**MINISTERE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET DE L'ELECTRICITE**  
**UNITE DE COORDINATION ET DE MANAGEMENT DES PROJETS (UCM)**

**PROJET D'ACCES, DE GOUVERNANCE ET DE REFORME DES SECTEURS**  
**DE L'ÉLECTRICITE ET DE L'EAU**  
**«AGREE»**

**AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET**

<b>Numéro de l'Avis</b>	: AMI n° 003/MINRHE/UCM/AGREE/2024/SC
<b>Numéro du marché</b>	: ZR-UCM-429165-CS-INDV
<b>Financement</b>	: Banque mondiale Don IDA N°D9890-ZR et Crédit IDA N°7066-ZR
<b>Services de consultant</b>	: Recrutement d'un Consultant individuel chargé des questions sociales au sein de l'Agence pour le Développement et la Promotion du projet Grand Inga de la République Démocratique du Congo (ADPI-RDC).
<b>Date de publication</b>	: 11 juillet 2024

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) en vue de financer le Projet d'Accès, de Gouvernance et de Réforme des secteurs de l'Electricité et de l'Eau (AGREE) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat de « **Consultant individuel chargé des questions sociales au sein de l'Agence pour le Développement et la Promotion du projet Grand Inga de la République Démocratique du Congo (ADPI-RDC)** ».

Sous la supervision du Directeur Technique, le Consultant Spécialiste des Aspects Sociaux est chargé de toutes les questions relatives aux aspects sociaux liés au Projet et assure le processus de validation des études afférentes durant la phase préparatoire du Projet.

A ce titre, Il s'assure du respect du Cadre de Référence Environnemental et Social défini en accord avec les bailleurs de fonds et de toutes obligations applicables au Projet et ce, en collaboration avec les parties prenantes et particulièrement le panel d'experts recruté à cet effet.

Le Consultant Spécialiste des Aspects Sociaux exerce ses fonctions en relation avec le consultant chargé des questions environnementales ainsi qu'en collaboration avec l'ensemble du personnel d'ADPI-RDC).

Les termes de référence (TDR) détaillés de la mission sont disponibles sur le site web suivant : [www.ucmenergie-rdc.com](http://www.ucmenergie-rdc.com).

L'Unité de Coordination et de Management des projets du Ministère des Ressources Hydrauliques et de l'Électricité (UCM), pour le compte de l'ADPI-RDC, invite les Consultants individuels (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants individuels intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour exécuter lesdits Services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Etudes supérieures : BAC+5 minimum, notamment en sciences sociales ;
- Au moins 10 ans d'expérience avérée dans l'évaluation et la gestion des risques sociaux des projets ou dans la prise en compte des questions sociales dans la préparation de projets d'infrastructures ;
- Avoir une expérience et/ou connaissance dans la gestion des questions liées à (i) la mobilisation des parties prenantes et gestion des plaintes, (ii) la réinstallation involontaire, (iii) au genre, (iv) la gestion de la main d'œuvre, (v) conflits sociaux, et (vi) sécurité et hygiène des communautés impactées par des projets infrastructures ;

- Avoir une connaissance des normes environnementales et sociales de la Banque mondiale (BM) et des normes de performances de la Société Financière Internationale (SFI) ;
- Expérience de travail sur un grand projet avec une capacité avérée à travailler avec un large éventail de parties prenantes gouvernementales, communautaires et de la société civile/professionnelles
- Expérience dans l'analyse et la gestion des risques sociaux ;
- Maîtrise des outils de gestion des projets ;
- Maîtrise des exigences opérationnelles, techniques et procédurales des bailleurs de fonds, en matière d'études environnementales et sociales et de la mise en œuvre des plans de gestion environnementale et sociale ;
- Aptitude à travailler en milieu multiculturel, au sein d'une équipe pluridisciplinaire, en situation complexe, avec l'exigence de visite des sites et de respect des délais ; et
- Parfaite maîtrise du français.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Le Consultant devra joindre à sa candidature la lettre de motivation et le curriculum vitae ainsi que les copies des diplômes, attestations et certificats illustrant ses qualifications et références dans des missions comparables.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 des règlements de Passations des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI), quatrième édition, novembre 2020, qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Un consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection agréée pour des Consultants individuels telle que décrite à la section VII, paragraphes 7.36 et 7.37 des règlements de Passations des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI), quatrième édition, novembre 2020, en matière de sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD et des crédits et dons de l'AID.

De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous tous les jours ouvrables pendant les heures de bureau, c'est-à-dire de 9h00 à 16h00.

Les manifestations d'intérêt **rédigées en langue française** doivent être remises par écrit à l'adresse ci-dessous (par courrier physique ou par courrier électronique) avant le **lundi 29 juillet 2024** et porter clairement la mention : « **AMI n° 003/MINRHE/UCM/AGREE/2024/SC – Recrutement d'un Consultant individuel chargé des questions sociales au sein de l'Agence pour le Développement et la Promotion du projet Grand Inga de la République Démocratique du Congo (ADPI-RDC)** ».

L'adresse est :

**Unité de Coordination et de Management des projets du ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité (UCM)**  
**1022, Avenue des Forces Armées de la RDC (ex-Avenue du Haut Commandement)**  
**Concession Zimbali & Gombe River**  
**2<sup>ème</sup> étage du bâtiment à usage administratif**  
**Commune de la Gombe**  
**Kinshasa**  
**République Démocratique du Congo**  
**E-mail : [procurement@ucmenergie-rdc.com](mailto:procurement@ucmenergie-rdc.com)**

**Etienne MUANZA KANYINGILA**  
**Coordonnateur a.i**

---

**CONSULTANT SPECIALISTE DES ASPECTS SOCIAUX**  
**TERMES DE REFERENCE**

## **I. CONTEXTE**

La République Démocratique du Congo (l'Etat ou la RDC), avec une superficie de 2.345.000 km<sup>2</sup> et une population d'environ 100 millions d'habitants, est dotée d'abondantes ressources hydroélectriques. Elle connaît actuellement un déficit énergétique sévère, avec seulement 20% de sa population ayant accès à l'électricité.

L'État souhaite réduire sensiblement ce déficit, notamment par le développement du site d'Inga. Les chutes d'Inga, sur le fleuve Congo, recèlent un potentiel hydroélectrique exploitable estimé à plus de 40 000 MW en puissance et représentent près de 40% du potentiel hydroélectrique total de la République Démocratique du Congo, estimé à près de 100 000 MW.

La configuration du site, avec la présence de deux vallées contiguës au lit majeur du fleuve, suggère que sa mise en valeur repose essentiellement sur deux schémas d'aménagement, soit le schéma Nkokolo et celui de la Bundi. Deux installations hydroélectriques existent actuellement sur le site d'Inga : une première installation d'une puissance de 351 MW, dénommée Inga 1, mise en service en 1972, et une seconde installation d'une puissance de 1.424 MW, dénommée Inga 2, mise en service en 1982. Le schéma Nkokolo comprend les centrales électriques existantes, Inga 1 et Inga 2 ; celui de la Bundi, comprendrait l'installation des centrales du projet Grand Inga.

La phase ultérieure du projet Grand Inga, Inga 3, a été ajustée en fonction de la demande intérieure croissante et a tenu compte des opportunités d'exportation vers d'autres pays africains ayant manifesté leur intérêt. Le projet, d'une puissance initiale de 4.800 MW, a été revu à la hausse à 11.050 MW afin de satisfaire les exigences énergétiques du pays et des pays demandeurs.

Le Gouvernement de la RDC a pris l'option de réaliser le projet en mode « Partenariat-Public-Privé ».

Pour la gouvernance du projet, la RDC a mis en place l'Agence pour le Développement et la Promotion du Projet Grand Inga, ADPI-RDC en sigle qui assure la planification et la gestion des activités du projet.

Afin de permettre à ADPI-RDC d'acquérir une expertise dans la gouvernance du projet, le Gouvernement propose d'utiliser une partie des fonds du projet Projet d'Accès, de Gouvernance et de Réforme des secteurs de l'Électricité et de l'Eau (AGREE) soutenu par la Banque Mondiale pour financer le paiement des services d'un consultant individuel qui agira en tant que Spécialiste des Aspects Sociaux au sein d'ADPI-RDC.

L'UCM, l'agence d'exécution du projet AGREE, est responsable de la mise en œuvre du processus de recrutement de ce consultant.

Les présents termes de référence décrivent la mission et les prestations attendues de ce Consultant Spécialiste des Aspects Sociaux durant la phase préparatoire du Projet.

## II. MISSION GENERALE DU POSTE

Sous la Coordination du Directeur Général et la supervision du Directeur Technique de l'ADPI-RDC, le Consultant Spécialiste des Aspects Sociaux est chargé de toutes les questions relatives aux aspects sociaux liés au Projet et assure le processus de validation des études afférentes durant la phase préparatoire du Projet.

A ce titre, Il s'assure du respect du Cadre de Référence Environnemental et Social défini en accord avec les bailleurs de fonds et de toutes obligations applicables au Projet et ce, en collaboration avec les parties prenantes et particulièrement le panel d'experts recruté à cet effet.

Le Consultant Spécialiste des Aspects Sociaux exerce ses fonctions en relation avec le consultant chargé des questions sociales ainsi qu'en collaboration avec l'ensemble du personnel d'ADPI-RDC).

## III. RESPONSABILITES ET TACHES

Le Consultant Spécialiste des Aspects Sociaux devra :

- Participer à l'élaboration et à la mise à jour du volet environnemental et social des plans de travail et budget annuel (PTBA) et du Plan de passation des marchés (PPM) en définissant les besoins en études, formations et toute autre activité en matière des questions environnementales et veiller à leur réalisation ;
- Assurer, le cas échéant, le filtrage (screening) environnemental et social de toute activité/sous-projet à financer dans le cadre du Projet en déterminant la nature et l'ampleur des enjeux et, au besoin, la portée des évaluations environnementales et sociales à mener ;
- Elaborer les termes de référence pour la préparation des études environnementales et sociales (EESS, EIES, PGES, Plan d'Action de Réinstallation- PAR, Plan de Mobilisation des Parties Prenantes – PMPP, Evaluations Sociales, Audit environnemental, etc.) du Projet , en relation avec le panel d'experts environnementaux et sociaux ainsi qu'avec le spécialiste des questions environnementales et autres spécialistes de l'équipe du Projet (ingénieur hydroélectricien, ingénieur en génie civil et ingénieur en transport d'énergie) et assurer le suivi de la réalisation des études environnementales et sociales avec les consultants recrutés à cet effet ;
- Contribuer à l'analyse et à la validation des études environnementales et sociales du Projet en s'assurant de leur qualité et de leur conformité aux termes de référence ;
- Participer à la planification, la coordination, l'analyse et la validation des études et des documents en matière de questions environnementales et sociales produits dans le cadre du Projet ;
- S'assurer, en collaboration avec le spécialiste en passation de marchés et le spécialiste des questions environnementales d'ADPI-RDC, de l'intégration des exigences environnementales et sociales dans les termes de référence et les produits finaux (incluant les études) de toute activité d'Assistance Technique devant être réalisées dans le cadre du Projet, ainsi que dans les dossiers d'appel d'offres (DAO) et les contrats des entreprises ;

- S'assurer du respect du Cadre de Référence Environnemental et Social défini en accord avec les bailleurs de fonds et de toutes obligations applicables au Projet ;
- Préparer les supports nécessaires et coorganiser, avec le spécialiste des questions environnementales et le chargé de communication, les consultations nécessaires avec les différentes parties prenantes du Projet (y compris la population impactée et les organisations de la société civile) sur ses enjeux environnementaux et sociaux ;
- S'assurer de l'intégration de la composante environnementale et sociale dans tous les documents du projet ainsi que dans le plan de communication sur le projet ;
- S'assurer de la conformité des études aux dispositions des termes de référence et des politiques de sauvegardes sociales définies par les partenaires au développement ;
- Veiller à l'appropriation de tous les documents d'évaluation environnementale et sociale du Projet par les équipes d'ADPI-RDC, les parties prenantes au Projet et les bénéficiaires du projet ;
- Préparer les rapports périodiques (mensuels, trimestriels et annuels) d'avancement des activités du Projet sur les questions sociales ;
- S'assurer de la transmission à bonne date des rapports et documents d'évaluation environnementale et sociale à soumettre aux bailleurs pour information et le cas échéant, approbation et publication préalable ;
- Participer à la préparation des missions d'appui à la préparation du Projet des bailleurs de fonds et veiller à la mise en œuvre des recommandations relatives à son domaine à l'issue de ces missions ;
- Travailler avec le spécialiste en communications pour établir le mécanisme de gestion de plaintes (MGP) dans la zone du projet et en collaboration avec les parties prenantes gouvernementales concernées pour assurer son accessibilité et efficacité.
- Fournir une contribution à la base de référence de l'analyse sociale qui éclairera les études afin qu'il y ait de bonnes données (à la fois quantitatives et qualitatives) pour éclairer les différents instruments sociaux énumérés ci-dessus, à mesure qu'ils sont développés tout au long de la préparation et de la mise en œuvre du projet. Ces informations sociales seront cruciales pour éclairer les choix de conception du projet afin de minimiser l'impact négatif sur les communautés ainsi que pour améliorer les résultats sociaux lorsque cela est possible.
- Assurer toute autre tâche qui pourrait lui être confiée par sa hiérarchie dans son domaine d'activité.

#### **IV. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES**

Le Consultant Spécialiste des Aspects Sociaux devra disposer des qualifications et expériences suivantes :

- Etudes supérieures : BAC+5 minimum, notamment en sciences sociales ;

- Au moins 10 ans d'expérience avérée dans l'évaluation et la gestion des risques sociaux des projets ou dans la prise en compte des questions sociales dans la préparation de projets d'infrastructures ;
- Avoir une expérience et/ou connaissance dans la gestion des questions liées à (i) la mobilisation des parties prenantes et gestion des plaintes, (ii) la réinstallation involontaire, (iii) au genre, (iv) la gestion de la main d'œuvre, (v) conflits sociaux, et (vi) sécurité et hygiène des communautés impactées par des projets infrastructures ;
- Avoir une connaissance des normes environnementales et sociales de la Banque mondiale (BM) et des normes de performances de la Société Financière Internationale (SFI) ;
- Expérience de travail sur un grand projet avec une capacité avérée à travailler avec un large éventail de parties prenantes gouvernementales, communautaires et de la société civile/professionnelles
- Expérience dans l'analyse et la gestion des risques sociaux ;
- L'expérience de conduite de projet en Afrique subsaharienne est un atout ;
- Maîtrise des outils de gestion des projets ;
- Maîtrise des exigences opérationnelles, techniques et procédurales des bailleurs de fonds, en matière d'études environnementales et sociales et de la mise en œuvre des plans de gestion environnementale et sociale ;
- Aptitude à travailler en milieu multiculturel, au sein d'une équipe pluridisciplinaire, en situation complexe, avec l'exigence de visite des sites et de respect des délais ;
- Logique, organisé, méthodique, dynamique et proactif ;
- Parfaite maîtrise du français ; la connaissance de l'anglais est un atout important.

## **V. NORMES DE PERFORMANCE**

Le Consultant Spécialiste des Aspects Sociaux s'engage à fournir ses services conformément aux normes professionnelles et déontologiques de compétence et d'intégrité les plus exigeantes. Il sera évalué sur une base semestrielle, au regard des résultats attendus de son secteur d'activité.

## **VI. DUREE DU CONTRAT ET PERSPECTIVES**

Le contrat du Consultant Spécialiste des Aspects Sociaux sera d'une durée déterminée de 12 mois, renouvelable en fonction du besoin.

Le Consultant Spécialiste des questions sociales sera basé à Kinshasa dans les bureaux de l'ADPI-RDC.

## **VII. CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE**

- ✓ Lettre de motivation ;
- ✓ CV détaillé ;
- ✓ Références professionnelles.